



FOND DE PLAN

- 350 Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / immeuble
- Objet du dossier de modification ponctuelle

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

suivant RGD du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :**
 - Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - Zones mixtes**
 - MIX-v zone mixte villageoise
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics**
 - BEP
 - Zones de sports et de loisirs**
 - REC
 - REC-HR Zone spéciale "récréation et sports" Haff Reimech

Zone verte :

- AGR Zone agricole

VIT-HR Zone viticole Haff Reimech

Zones superposées :

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"

construction à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

à l'aménagement du territoire

Plan d'aménagement global "Haff Réimech" (Ministère De l' Energie et de l' Aménagement du territoire, (RGD du 6 mai 2022 modifiant le RGD du 10 avril 1997, Mémorial A n° 245 de 2022)

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zones protégées d'intérêt communautaire - Natura 2000 (directive européenne "Habitats" et "Oiseaux") (opendata.lu, 04/12/2018)

PAG en vigueur et Projet de modification du PAG - MP3
Administration communale de Schengen
 Localité de Remerschen



DATE: 01/06/2023

E225767/xx22e105.dwg - Rév. 2

Fond de plan: PCN(2019)

Administration du Cadastre et de la Topographie (Copie et reproduction interdites)

ECHELLE : 1/2500 ème

